

École secondaire La Calypso

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

**Le jeudi 2 octobre 2014 à 19 h
au local 3040**

1. Ouverture de la réunion;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 25 septembre 2014;
4. Élections :
 - 4.1 Présidence du CE;
 - 4.2 Substitut à la présidence;
 - 4.3 Représentant au Comité de parents;
 - 4.4 Substitut du représentant au comité de parents;
5. Date de la prochaine réunion:
6. Clôture de la réunion.

Article 64 : Toute décision du Conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves.